

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

IMPLANTATION DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES EN HAUTE-YAMASKA: UNE BELLE COMPLICITÉ AVEC LA POPULATION



Granby, 14 février 2020 – Près d'un an après avoir complété la mise place de la collecte des matières organiques sur l'ensemble de son territoire, la MRC de La Haute-Yamaska est fière du bilan fort positif de cette implantation. En effet, la MRC a atteint et même dépassé l'objectif d'une réduction des ordures générées par les citoyens, ce qui a permis d'implanter la collecte de la troisième voie à coût nul.

C'est grâce à cette complicité citoyenne que la MRC présente aujourd'hui ce bilan si positif. « Il était de la volonté du conseil des maires de la MRC que l'arrivée des bacs bruns n'entraîne pas une surcharge financière pour les citoyens et que leur participation soit au rendez-vous. Nous pouvons dire aujourd'hui mission accomplie », explique M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

En implantant ce nouveau service, la MRC visait à réduire de 4 200 tonnes la quantité d'ordures enfouies par rapport au tonnage recensé en 2018. En profitant d'un si bon taux de participation, ce sont plutôt 4 520 tonnes d'ordures, soit l'équivalent de 454 camions-bennes, qui ont évité l'enfouissement en 2019. La quantité totale d'ordures enfouies en 2019 est donc réduite à 17 880 tonnes, comparativement à 22 416 tonnes pour l'année 2018.

« Les citoyens de la Haute-Yamaska ont fait un très bel accueil au bac brun. Rapidement, ils ont changé leurs habitudes pour intégrer le compostage dans leur quotidien. Nous sommes très fiers des résultats obtenus et nous tenons à remercier la communauté », renchérit M. Sarrazin.

UN NOUVEL OBJECTIF POUR 2020

Encouragée par les résultats 2019 et animée par un désir d'amélioration continue, la MRC se dote en 2020 d'un nouvel objectif : réduire la quantité annuelle d'ordures enfouies à 17 500 tonnes, ce qui signifie une diminution de 380 tonnes par rapport à l'année précédente.

Par famille, cela équivaut à une diminution de 15 kg de la quantité d'ordures générées, soit 5 sacs de poubelle en moins. « C'est un objectif tout à fait réalisable considérant que ce sont moins de 15 % des matières résiduelles générées qui devraient se retrouver aux ordures. En faisant le bon tri des matières résiduelles et en utilisant les services déjà en place, les citoyens devraient relever ce défi haut la main », affirme Mme Valérie Leblanc, directrice du Service des matières résiduelles.



En 2020, la MRC poursuivra diverses mesures d'accompagnement et de sensibilisation afin d'aider les citoyens à faire un tri adéquat de leurs matières résiduelles et ainsi d'améliorer encore le bilan de performance régionale.

Pour plus d'information sur le Service des matières résiduelles de la MRC, rendez-vous au WWW.GENEDEJETER.COM. En y naviguant, vous faites déjà une différence!

– 30 –

Source : Marlène Pawliw
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976, poste 2239

